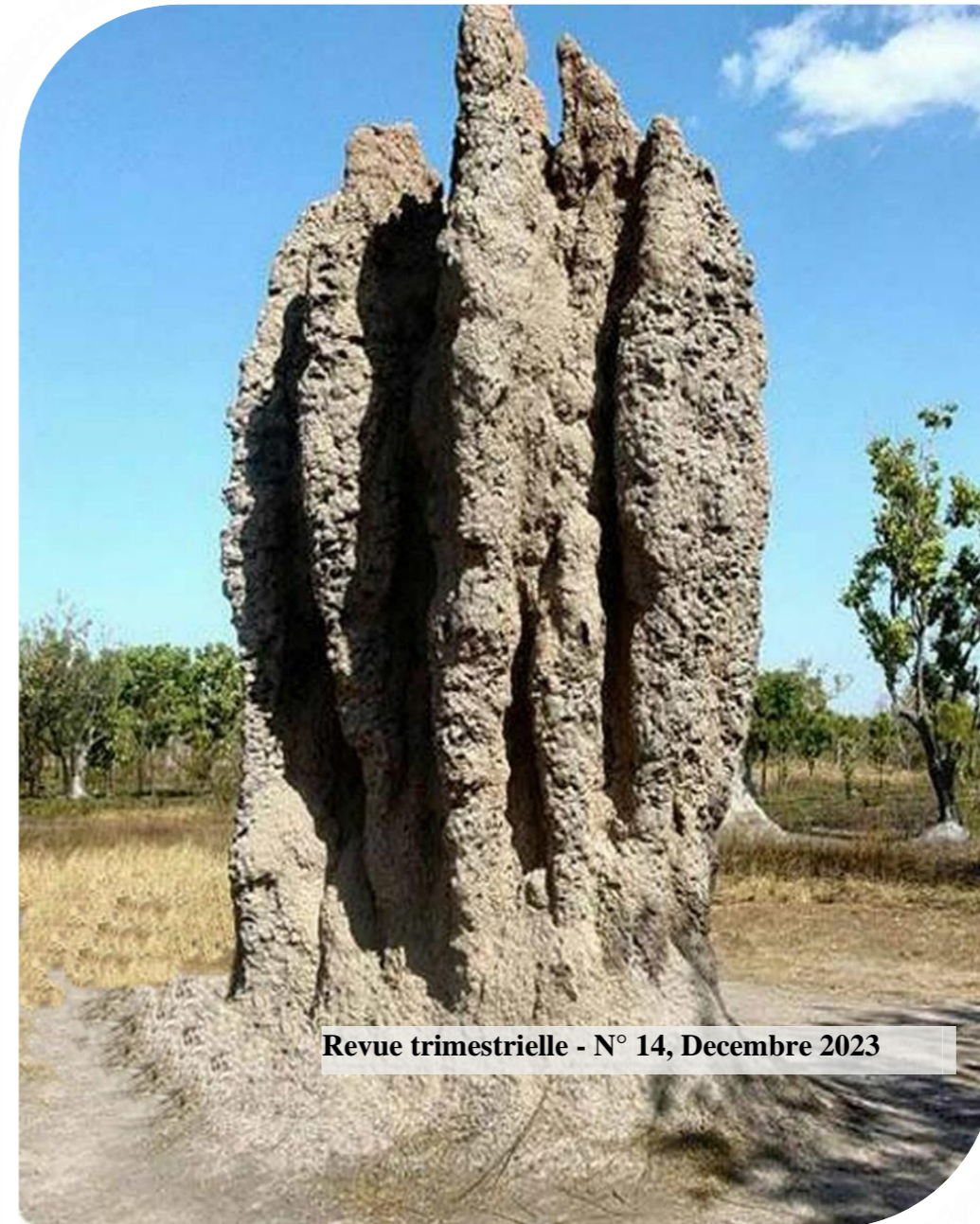


ISSN: 2617-4766

# Đamá Nínau

REVUE INTERDISCIPLINAIRE  
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 14, Decembre 2023

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 14 Đamá Nínau | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Mise en page et Impression  
**IMPRIMERIE ST LOUIS**

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO  
BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30  
E-mail: [imprimerie.stlouis@yahoo.fr](mailto:imprimerie.stlouis@yahoo.fr)

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguisé le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

**Professeur Koutchoukalo TCHASSIM**

**Université de Lomé**

## **ADMINISTRATION DE LA REVUE**

**Directeur de publication et rédacteur en chef :**

**Professeur TCHASSIM Koutchoukalo**, Université de Lomé

**Directeur de rédaction :**

**SILUE Lèfara (Maître de Conférences)**, Université Félix Houphouët Boigny

### **Comité Scientifique**

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Pierre MEDEHOUEGNON, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université de Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université de Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Simon Agbeko AMEGBLEAME, Université de Lomé (Togo), Professeur Komlan Sélom GBANOU, Université de Calgary (Canada), Professeur Nicoué GAYIBOR, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféi PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Pr Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Pr FAYE Mamadou, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal).

### **Comité de lecture**

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé (Togo), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Didier AMELA, Université de Lomé (Togo), Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé (Togo), Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé (Togo), Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé (Togo), Dr Lèfara SILUE, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Dr Christian ADJASSOH, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), Dr Bi Boli GOURE, Institut Polytechnique Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), Dr Moussa PARE, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Dr Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé (Togo), Dr Anoumou AMEKUDJI, Université de Lomé (Togo), Dr Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin).

### **Comité de rédaction**

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Maître de Conférences, Lèfara SILUE, Maître de Conférences, Wonouvo GNAGNON, Assistant, DOUHADJI Kossi, doctorant, Université de Lomé.

Contact : [revuedamaninao@gmail.com](mailto:revuedamaninao@gmail.com)

## LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

**Dama Ninao** est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

### La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

### Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 Mots clés (Key-words)
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :
  - 1-Pour le **Titre** de la première section
    - 1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section
    - 1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section
  - 2- Pour le **Titre** de la deuxième section
    - 2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section
    - 2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section
  - 3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)
- Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

- **Bibliographie** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :  
NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication,  
Zone Editeur.

Exemples:

-AMIN Samir (1996), *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

-BERGER Gaston (1967), *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

## SOMMAIRE

1. **LES ENJEUX DE L'ADJONCTION DANS LA PHRASE VERBALE DE  
*SILENCE, ON DÉVELOPPE* DE JEAN-MARIE ADIAFFI ADÉ -----5**  
**TRAORE Aly, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)**
2. **PORTRAIT DE L'INTELLECTUEL AFRICAIN DANS L'ECRITURE D'AYI  
KWEI ARMAH ----- 24**  
**Dr. KOUAME Christ Baklé, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire)**
3. **DE LA DANSE TRADITIONNELLE AU TEXTE POETIQUE : ANALYSE  
DES PROCÉDES DE POÉTISATION DE LA DANSE DANS *CANICULE* DE  
SOULEYMANE KOLY ----- 48**  
**MECASSON Douadelet Camus, Université Péléforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)**
4. **L'INTERMÉDIALITÉ CHEZ OKOUMBA-NKOGHE : LECTURE D'*ELO,  
LA FILLE DU SOLEIL* ----- 67**  
**NGON Lupita Chaldis-Fern, Université Omar Bongo (Gabon)**  
**MOMBO Charles Edgar, Université Omar Bongo (CRELAF), (Gabon)**
5. **ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET PEUPLEMENT DES BITCHAMBO DU  
PIÉMONT DE L'ATAKORA DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE À LA CONQUÊTE  
COLONIALE ----- 87**  
**N'DATI N'Dah, Université de Kara (Togo)**
6. **L'ORGANISATION SOCIOPOLITIQUE DU ZARMAGANDA  
PRECOLONIAL DU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE À LA FIN XVII<sup>e</sup> SIÈCLE : CAS DE BOLI  
(NIGER)----- 99**  
**Dr HAMA Nouhou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)**
7. **MÉTAPHORES DES CORPS EN SOUFFRANCE OU ÉCRITURE DE LA  
REVOLTE DANS LA PARENTHÈSE DE SANG DE SONY LABOU TANSI  
ET GRAND ECART D'ERIC JOEL BEKALE----- 118**  
**NDOMBI LOUMBANGOYE Ornella Pacelly, CRELAF-Université  
Omar Bongo (Gabon)**

8. LA FIGURE D'ANTIGONE DANS LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE.  
REECRITURE ET DYNAMIQUE DES SENS DANS *QUEROR* D'ANTONIO  
ALFONSO ET *L'OSEILLE LES CITRONS* DE MAXIME N'DEBEKA ----- 136  
Dr ITOUA Patric, Université Marien Ngouabi (Congo)
9. PENSER LE DIALOGUE INTER-FRANCOPHONE DANS LES  
LITTÉRATURES FRANCOPHONES ----- 152  
BICHARA Taoussi Taoukamla, Université de N'Djaména (Tchad)  
MADJINDAYE Yambaïdjé, Université de N'Djaména (Tchad)
10. TENGRÉLA À L'ÉPREUVE DES CONQUÊTES DU KENEDOUGOU (1845-1895) ---- 169  
GAMSONRÉ Yaya, Université Alassane Ouattara (Bouaké - Côte d'Ivoire)  
BAMBA Mamadou, Université Alassane Ouattara (Bouaké - Côte d'Ivoire)

**L'ORGANISATION SOCIOPOLITIQUE DU ZARMAGANDA  
PRECOLONIAL DU XIII<sup>E</sup> SIECLE A LA FIN XVII<sup>E</sup> SIECLE : CAS DE  
BOLI (NIGER)**

**Nouhou HAMA,  
Docteur au département d'histoire  
Université Abdou Moumouni de Niamey.  
E-mail : hamanouhou@yahoo.fr  
Tel : 97 82 62 83**

**Résumé :** Cette étude est une contribution à l'histoire politique et sociale du Zarmaganda précolonial. Elle vise à apporter des éclaircissements sur un aspect très mal connu de l'histoire de cette région. Il s'agit de l'organisation sociopolitique avant l'arrivée de Mali Bero (XV<sup>e</sup> siècle) particulièrement celle de Boli. Ce travail tente alors d'une part de vérifier l'existence de formation politique centralisée à Boli et d'autre part de comprendre et d'expliquer le type d'organisation sociopolitique qui y prévalait. La principale question à laquelle nous aimerions apporter de solution est : **Quel a été le type d'organisation sociopolitique qui prévalait à Boli et comment a-t-elle fonctionné ?**

**Mots clés :** Zarmaganda, Boli, Organisation sociopolitique, Etat, Pouvoir société.

**Abstract :** This study is a contribution to pré-colonial Zarmaganda's political and social history. It aims to bring some lightening to a very little known aspect of the history of that region. This is the social-political organization before the arrival of Mali Bero (15th century) particulary that of Boli. This work then tries on the one hand to verify the existance of centralized political formation in Boli on the other hand to understand and explain the type of socio-political organization that prevailed. The main issue that we would like to adress is : **What was the type of socio-political organization that prevailed in Boli and how did it work ?**

**Key words :** Zarmaganda, Boli, Socio-political organization, State, Power, society.

### **Introduction**

La présente étude porte sur le Zarmaganda précolonial. Elle traite notamment de l'organisation sociopolitique du XII<sup>e</sup> siècle à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et aborde



particulièrement le cas de Boli (Sud du Zarmaganda). Elle expose certains résultats des enquêtes de terrains que nous avons menées sur l'histoire du peuplement et de l'organisation sociopolitique du Zarmaganda précolonial dans le cadre de la réalisation d'une thèse unique de doctorat en histoire politique et sociale. Cet espace que nous étudions correspond à l'actuelle commune rurale de Simiri et une partie de la commune de Tondikiwindi (département de Ouallam région de Tillabéri). Il est limité au Nord par le Dakala, au Sud par le Fakara, à l'Est par le Kurfey et à l'Ouest par le Songhay (Cf, carte n°1 p3). Boli est un ancien foyer de peuplement du Zarmaganda où plusieurs groupes et sous-groupe ethniques y vécurent développant ainsi des formes d'organisations sociopolitiques dont la plus importante est le *Kallekoytarey*. C'est un pouvoir politique placé sous l'autorité d'un personnage appelé *Kallekoy*. Mais ce pouvoir ancien à l'état actuel des connaissances reste encore mal connu.

Le choix de ce sujet n'est donc pas fortuit. Il est parti du constat que l'organisation sociopolitique du Zarmaganda précolonial a été peu étudiée par les historiens de manière générale et particulièrement celle de Boli. Il ne s'agit pas alors pour nous de faire une histoire totale de cette zone mais de vérifier la présence d'une formation politique centralisée à Boli car cette région a toujours été qualifiée de société sans pouvoir unifié. Notre objectif est donc d'apporter des éclaircissements sur la question de l'organisation sociopolitique de Boli avant l'arrivée de Mali Bero (avant le XVIe siècle). Nous voudrions ainsi comprendre et expliquer le pouvoir des Kalle ou Kallekoytarey et montrer si à travers ses caractéristiques on peut parler de la naissance d'un Etat dans cette zone.

La question centrale à laquelle nous avons bien voulu répondre est : **quel a été le niveau d'organisation politique de Boli avant l'arrivée de Mali Bero et comment ce pouvoir avait fonctionné (avant le XVIe siècle) ?** De cette interrogation principale découlent des questions subsidiaires :

Quelle est par exemple la forme du pouvoir du Kallekoytarey?

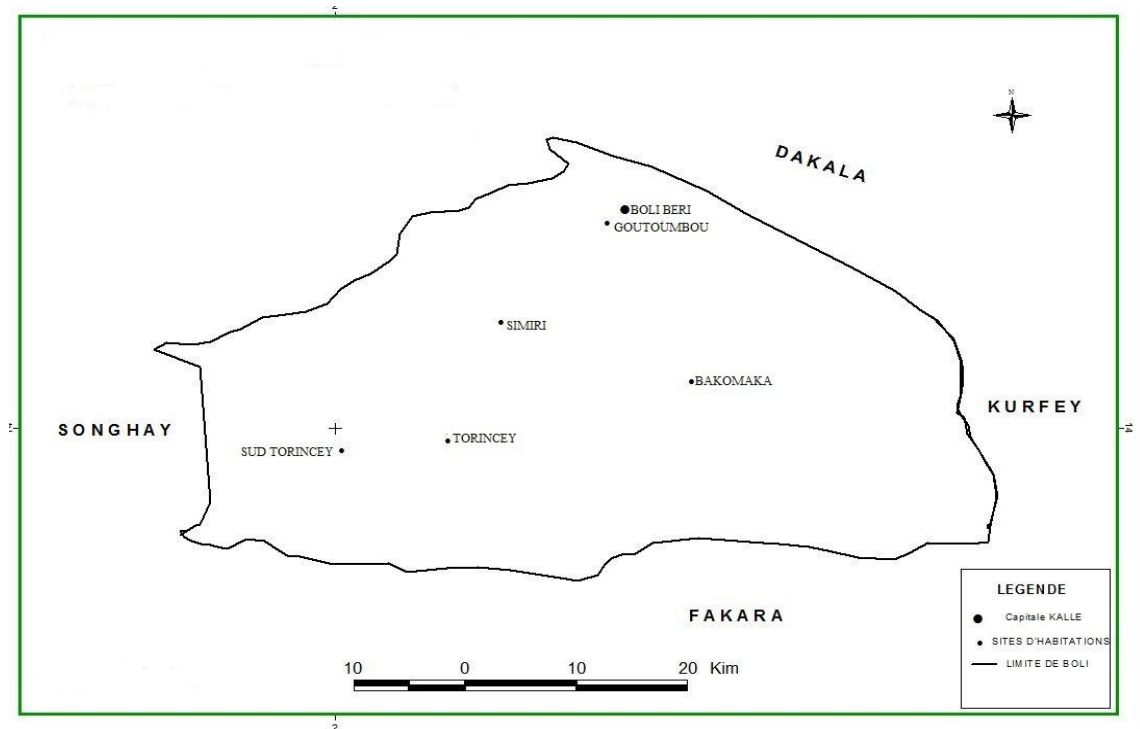
Quel a été son mode de fonctionnement ?

Peut-on parler d'un Etat à Boli?

C'est à toutes ces questions que nous avons bien voulu répondre dans le cadre de cette étude afin de mieux comprendre le niveau d'organisation sociopolitique de Boli.

Pour réaliser ce travail, notre démarche a consisté à confronter les informations des traditions orales à celles des documents écrits pour comprendre l'organisation politique de cette région. Cela nous a permis d'articuler le travail autour de deux principaux axes. La première partie présente les caractéristiques du pouvoir de Boli et la deuxième repose la question de la problématique de l'Etat au vue de toutes les caractéristiques de ce pouvoir.

CARTE N°1 : LIMITES DE BOLI ET LES SITES D'HABITATIONS KALLE



Source : Conception et réalisation Nouhou HAMA (04-04-17).

## 1. Le Kallekoytarey et ses caractéristiques

Le Kallekoytarey est un pouvoir politique qui a été mis en place dans le Sud du Zarmaganda précolonial avant l'installation de Mali Bero (XVe siècle) notamment à Boli. Ainsi les différentes caractéristiques de ce pouvoir qui font objet de cette partie semblent être celles d'un pouvoir unifié.

### 1.1. Les éléments de l'existence du pouvoir des Kalle (Kallekoytarey)

Montrer l'existence d'un pouvoir politique à Boli reste encore une question très délicate. Certes dans certains documents écrits, Sere de Rivières Edmond (1965), Boubou Hama (1967)... et même au niveau de la tradition orale ce pouvoir est évoqué. C'était un type de pouvoir mis en place par les Kalle. Ces derniers représentaient le groupe ethnique majoritaire du Sud Zarmaganda et leur installation dans la région daterait du XIIe siècle Gado (1978, p. 182). On apprend aussi que le plus ancien Kallekoy connu de l'histoire était Yagaba. Il aurait régné à Boli Beri longtemps avant l'arrivée de Mali Bero. Pour étayer cette hypothèse ces propos de Sere de Rivières Edmond (1965, p. 86) sont très illustratifs. Il estime que les Kalle disposaient de deux grands foyers dans le Zarmaganda : Simiri au sud et Boli au Nord-est. Il écrit à ce sujet :

« Qu'une famille Kalle aurait exercé et conservé le pouvoir, Yagaba le plus ancien Kallekoy dans la mémoire des hommes était installé à Boli et son frère Mobi à Simiri. Il y eut une scission à une certaine époque : un pouvoir se maintint à Simiri qui prit même quelques importances avec Sinka, chef vers 1880. Une autre branche issue de Yagaba devait coloniser vers le Nord et créer Tondikiwindi avec Koureize ».

Pour mieux montrer l'existence de ce pouvoir, Boubou Hama (1967, p. 105) fournit une liste des Kallekoy qui auraient régné dans le Zarmaganda même s'il n'apporte pas des précisions sur leurs dates de règne. Il parle ainsi de : Kallekoy Fizongo, Maiba kalle, Tondji Kallekoy, Salou Kalle, Koda Kalle, Kallekoy Haoukoare, Kallekoy Oudoundou, Kallekoy Dounia-ize, Boureima Kalle.

Dans le même sens, une version du village de Bakomaka évoque une liste de quelques Kallekoy. Il s'agit de Kallekoy Foulagou qui fut le premier Kallekoy de Bakomaka, Kallekoy Sara qui aurait régné au début du XIXe siècle, Kallekoy Niankori et en fin Souley qui prit le pouvoir en 1907 juste après la révolte de Delitondi de 1906.<sup>35</sup>

A Golo on apprend que les Kalle étaient organisés depuis des très longues dates. Ils avaient un chef suprême, le Kallekoy qui était basé dans la capitale Kalle, Boli Beri. C'était le grand Koy très brave et qui dirigeait tout le pays. Cette bravoure est d'ailleurs décrite en ces termes par Djibo Tahirou de Gao-bere Koira.

«Le kallekoy appelé encore Fuula koy n'excédait jamais trois ans au trône. Tout Kallekoy qui faisait trois ans allait mourir et on procédait au choix d'un nouveau. C'est pourquoi beaucoup de personnes ne voulaient pas être fuula koy. Seuls les courageux acceptaient de l'être alors. Aussi par courage, Chaque fois qu'un chef décédait il y a toujours eu de postulant ».<sup>36</sup>

Le deuxième niveau de responsabilité était le *Kureykoy*. Il aidait le Kallekoy dans sa mission. Les *Kureykoy* se trouvaient au niveau de la périphérie. Ils sont chargés de la collecte des impôts. Cet impôt était versé en cauris qui était la seule forme de monnaie qui avait prévalu dans le Zarmaganda précolonial puis en esclave ou en bétail. A la différence de l'impôt que nous connaissons qui est individuel, celui des Kalle était collectif. Cela veut dire que pour chaque localité qui était sous l'autorité du Kallekoy, il y avait une valeur générale qu'on fixait. Les habitants devaient la réunir ensuite la versée au nom de la localité. Cette attribution essentielle faisait du Kureykoy un Kallekoy de seconde zone.

Le Kallekoy était aussi assisté d'un conseil et d'une hiérarchie militaire qu'il réunissait en cas de nécessité. Au sein du conseil, il y avait toujours un membre qui jouait le rôle de vice-Kallekoy mais nous ne disposons pas encore du titre de cette

<sup>35</sup>Abdou Souley, le 09-04-16 à Bakomaka.

<sup>36</sup>Djibo Tahirou, le 28-10-13 à Gao-bere koira.

fonction. En cas de décès du Kallekoy, il est chargé de gérer les affaires avant le choix d'un nouveau Kallekoy.

Les différents éléments évoqués constituent alors des preuves de l'existence de ce pouvoir. Aussi, l'impôt par exemple et sa procédure de recouvrement, la présence d'un conseil et d'une armée, sont des piliers essentiels d'une formation étatique. A notre avis ces données constituent des éléments intéressants. Mais elles sont insuffisantes en elles seules pour confirmer l'existence d'un Etat. C'est pourquoi la composition du pouvoir central (cour du Kallekoy) qui est aussi une caractéristique fondamentale de l'Etat mérite d'être analysée. Comment se présente alors la cour du Kallekoy ?

### **1.2. Les caractéristiques du pouvoir : le Kallekoy et sa cour**

La cour du Kallekoy est composée de plusieurs dignitaires :

-Il y a d'abord le Kallekoy à la tête de la société. Il détient le pouvoir religieux. Le Kallekoy devait avoir un certain nombre de valeurs telles que le courage, la puissance et la chance. C'est le chef suprême des armées. Sur le front, il ne combat pas avec les gens, sauf dans des cas exceptionnels. Le Kallekoy ne doit jamais manifester publiquement sa peur et son inquiétude. Il est aussi entouré d'un conseil de sage. Ce dernier est composé de deux membres de sa famille (des frères) généralement plus âgés que lui, ensuite de trois personnes qui sont fortes dans le *korte*<sup>37</sup>. Aucune œuvre ne peut être réalisée sans que le conseil ne consulte les Tooru<sup>38</sup> et rendent compte au Kallekoy. Jamais il ne prend une décision contre l'avis du conseil. En l'état actuel de nos connaissances, nous ne disposons pas du nom de ce collègue. Mais pour mieux comprendre son rôle il faut le situer dans le contexte général de l'évolution politique des sociétés précoloniales de l'Afrique de l'Ouest comme il est exprimé dans les propos qui suivent

---

<sup>37</sup> Le fait d'avoir de la magie dans tous les domaines de la vie.

<sup>38</sup> Les divinités auxquels on croyait.

« D'une manière générale l'expérience qu'on a des entités politiques Soudano-nigériennes montre à peu près partout au côté du chef l'existence d'un organisme plus ou moins permanent pour contrôler le souverain, le conseiller ou partager avec lui l'exercice du pouvoir. On peut citer par exemple le Kangame dans les pays Walaf, celui de Ogbeni du monde Egba, l'Oyo Mesi des Yorouba » (Sn, Sd : 22)<sup>39</sup>

- On a ensuite l'homme de confiance et griot du Kallekoy qui chante ses louanges : le *Zanga*. De retour d'une guerre dès qu'on s'approchait de la maison il a le devoir de clamer haut et fort les noms de ceux qui sont tombés sur le champ de bataille. Ce rôle se rapproche de celui des griots Sonjay relaté par exemple par Olivier de Sardan (1984, p.76)

« Le griot met au défi, flatte, chante les louanges exalte toutes les valeurs aristocratiques évoque le fossé entre le commun des hommes et l'élite. Le chef de son côté ne recule jamais il reste souvent à l'écart des combats sans bouger et sa garde devra alors le protéger à tout prix sans jamais fuir ».

Cela ressemble aussi à un comportement qui existait chez les Bamileké au Cameroun. Dans la société traditionnelle de ceux-ci par exemple, nul n'a le droit d'annoncer la mort d'un chef en cas de décès car ce serait attiré le malheur sur lui et les siens. On choisit un homme sans famille et sans biens. Il est conduit sur la place du marché devant les habitants rassemblés et le bat jusqu'à ce qu'il pleure donnant ainsi le signal des lamentations. Ce personnage est appelé Ntuvu. Il est la seule habileté à annoncer la mort du chef et c'est lui qui ouvre le deuil (Hurlaut, 1962 : 62). Ensuite, le *Zanga* était comme le Sandi de la cour du Zarmakoy de Dosso avant l'arrivée des Blancs. On sait que ce personnage est un conseiller très écouté du Zarmakoy. Seul lui avait le droit de s'asseoir sur une natte en présence de ce dernier.

Il faut aussi ajouter que dans toutes les activités du Kallekoy c'est lui qui se charge des préparatifs et de l'exécution des différentes tâches. Il joue donc le rôle

---

<sup>39</sup> Sn signifie nom et Sd (sans date), il s'agit d'un document exploité à l'IRSH (Institut de recherche en sciences Humaines) mais dont la partie comportant les références bibliographiques n'existe pas.

d'un organisateur. Zanga organise toutes les pratiques religieuses principalement les sacrifices annuels pour attirer le bonheur sur le pays. Il est le *jesere* (griot) du Kallekoy mais aussi le maître et le tireur de son cheval. Cette fonction on la retrouve dans la cour des rois d'Oyo. On les appelle Ona Olokun èshin ou Ab'obaku (Palau Marti, 1964 : 27).

Il chante les louanges du chef mais aussi Zanga est son envoyé principal. Le *jesere* du Kallekoy a le devoir de faire son *Zamu*<sup>40</sup> ou son *Fore*. Zanga est d'origine servile mais c'est un homme de confiance de Kallekoy. Par exemple au temps de Gode un des plus grands Kallekoy de Boli qui aurait régné à la fin du XVIe siècle il y avait un griot qui s'appelait Babo Fegan ize. Sur le front, Babo fait le *Zamu* de Gode mais également rappelle la bravoure de tous les Kalle. A ces personnalités il faut ajouter un autre dignitaire du pouvoir Kalle : le Gadangaizé.

-C'est le grand prêtre de la cour, il est aussi le magicien célèbre du Kallekoy. Avant de réaliser toute entreprise, Kallekoy demande son avis qui est toujours pris en compte. Appelé encore Gumau, c'est lui qui doit organiser chaque année le sacrifice d'un mouton blanc que le Kallekoy devait faire. Il faut quand même préciser que, nous avons mené des enquêtes orales dans une quarantaine de villages qui sont situés sur l'espace qui constituait l'ancien Boli. C'est seulement à Boli Beri et à Bakomaka que les traditions évoquent l'existence de ces différents titres. Même dans les grands centres créés à une certaine époque sous l'autorisation de Boli Beri, il n'y avait que des Kallekoy de seconde zone aidés par des simples conseils de familles. Au-delà de ces personnages le Kallekoytarey dispose d'un certain nombre de symbole et parmi ceux-ci :

-Un complet de cotonnade teinté de bandes verticales blanches et noires appelées *faraw-faraw*, seul Kallekoy et le tireur de son cheval (son griot) ont le droit de porter cette tenue. Cela nous rappelle une pratique en cours dans l'empire Soṅay où à chaque

---

<sup>40</sup> *Zamu* et *Fore* sont deux synonyme qui signifient faire les louanges de quelqu'un.

fonction étaient attachés un costume et des insignes officiels. Une situation similaire prévalait également au Ghana ancien, selon certains propos de Cheik Anta Diop, (1960, p. 64) « *seul le roi et le fils de sa sœur c'est-à-dire l'héritier présomptif, son neveu, ont le droit de porter des habits taillés et cousus* ». On a ensuite :

–Un bonnet blanc (Kallekoytarey fuula) géré par les enfants des sœurs du Kallekoy appelés *waibaraizey* (les fils de ses sœurs). Jamais ceux qui pouvaient prétendre au pouvoir, c'est-à-dire ses propres fils et ceux de ses frères, *Alboreizey* (les fils de ses frères) ne réclamaient le bonnet.

Nous remarquons ici que le pouvoir de Kallekoy était patriarcal. Ce qui était totalement différent de ce qui prévalait au Ghana ancien. Selon Anta Diop (1960 : 64), les fils des sœurs du Kaya-Magan (roi du Ghana) c'est-à-dire ses neveux sont des potentiels héritiers du pouvoir. Le même constat se fait chez les Luba du Katanga (Zaïre) par exemple, où à partir du règne du roi Kyomba le pouvoir revenait aux neveux utérins en déshéritant ses fils qui avaient comploté contre lui en voulant le tuer (Heusch, 1972 : 99). Alors que chez les Kalle, les *Waiborayze* ne pouvaient pas accéder au trône. Aucun neveu du Kallekoy n'avait le droit d'accéder au pouvoir sauf si son père était un ayant droit parce que le cas pouvait se présenter dans le cadre de mariage entre les membres d'une famille élargie. Sossou Hounto, faisant l'histoire du royaume d'Abomey évoque une situation qui ressemble aussi à cette tradition Kalle. Il s'exprime en ces termes, (Sossou Hounto, 1955 : 26) :

« Agasu la panthère mâle est considéré comme l'ancêtre mythique de la dynastie d'Abomey. Elle se serait unie à Aligbonon, fille du roi de Tado. Adolawawinou, de la communauté Agassuvi, descendant d'une femme de la famille d'Agasu sollicite la succession au trône de Tado qui venait d'être vacant. Le conseil royal se tint à plusieurs séances et rejeta la candidature d'un prince issu d'une fille »

Cet ordonnancement qui répartit inégalement « les fils des femmes » et « les fils des hommes », on le retrouve également dans la Sarwta de l'Arewa. De Latour estime que dans cette société, les dignitaires choisis parmi « les fils de femmes »



réunis au tour du Sarki forment le conseil politique, *Shawaran Sarauta*, leurs titres correspondent à des fonctions guerrières. Les fils des femmes jouent un rôle fondamental et sont d'autant plus du pouvoir que leur position dans le système de parenté leur interdit toute prétention à celui-ci : ils restent donc alliés privilégiés des souverains.

L'inaccessibilité des *Waïbbareyze* au pouvoir est donc un phénomène qu'on retrouve un peu partout en Afrique précoloniale. C'est une caractéristique des pouvoirs de type patriarcal, où seuls les enfants des branches masculines d'un roi peuvent prétendre légalement au pouvoir. Parmi les insignes du pouvoir on peut noter également la présence d'un sabre.

- Ce sabre se transmet d'un Kallekoy à un autre. Aussi longtemps qu'un Kalle le garde, leur territoire ne tombe jamais sous le coup d'un adversaire. A ce sujet Hassimi Seyni<sup>41</sup> de Bakomaka nous a d'ailleurs confirmé la présence du sabre du premier Kallekoy de la localité. Il a été transmis à tous les Kallekoy qui se sont succédés jusqu'à l'arrivée des Blancs qui ont supprimé les Kallekoytarey pour mettre en place les types de chefferies coloniales.

Nous remarquons que le kallekoytarey est donc symbolisé par les différents éléments décrits ci-dessus à savoir la tenue du Kallekoy et de son griot, le bonnet blanc géré par les waïbbareyze et le sabre qui se transmet de Kallekoy en Kallekoy. En plus de tous ces aspects il existe un autre élément caractéristique de la présence d'un Etat. Il s'agit de la procédure de nomination du Kallekoy. Comment se fait alors le choix du Kallekoy ?

Le Kallekoy était nommé par un conseil des ayants droits qui organisaient une cérémonie rituelle à travers laquelle les esprits opéraient le choix. Aucune liste de candidats n'était présentée au préalable devant le conseil. Il était toujours porté sur un guerrier renommé. La personne choisie était tenue de faire le bonheur de son peuple. Aux yeux de la société, elle était responsable de tous les événements qui

---

<sup>41</sup> Hassimi Seyni, 09-04-16 à Bakomaka

arrivaient au cours de son règne. Pour la prise de chaque décision le Kallekoy consultait le conseil qui donnait son avis et qui était pris en compte. Une version de Bakomka rapporte par exemple que le choix se faisait après la consultation des *tooru*. C'étaient eux qui faisaient le choix. Ces informations sont soutenues par une autre tradition du même village. On apprend que pour nommer un Kallekoy, les populations organisaient une cérémonie religieuse appelée *Goŋ*. Au cours de cette cérémonie, les esprits choisissaient celui qui allait être porteur de bonheur pour la société. Il n'y avait pas d'élection c'était une seule personne qu'on choisissait. Cet homme devait être quelqu'un qui avait la confiance de tout le monde mais aussi être un guerrier. Il était toujours choisi parmi les ayants droit. Chaque soir en se couchant, il déposait son bonnet sous sa tête, ce qui lui permettait de découvrir dans son sommeil tout ce qui allait arriver à la société dans un délai proche ou lointain.

Comme on peut le constater, Boli considéré comme le domaine des Kalle, a vu à partir du XIIe siècle la naissance d'un pouvoir appelé Kallekoytarey dirigé par le Kallekoy. Certaines caractéristiques de ce pouvoir (présence d'un territoire délimité dans la mémoire des populations, l'existence d'un pouvoir central, les insignes du pouvoir...) nous poussent une fois de plus à poser la question de l'Etat dans cette partie du Zarmaganda. A partir des différents éléments peut-on parler de l'existence d'un Etat à Boli ?

## 2. La problématique d'un Etat Kalle de Boli

Plusieurs entités politiques traditionnelles se sont développées dans le Zarmaganda précolonial. Malheureusement aucune étude n'a été réalisée pour préciser les types de formations politiques qui avaient prévalu dans la région. Comme le Dakala<sup>42</sup>, nous estimons que le cas de Boli mérite d'être éclairé. Nous avons donc mené des investigations pour savoir si les caractéristiques de cet espace (Boli) peuvent répondre aux critères de définition d'un Etat. Et d'après les différentes

---

<sup>42</sup> Entité politique du Nord Zarmaganda avant le XVe siècle. Cette formation politique a fait l'objet d'une publication dans la Revue MU KARA SANI N°34 de Décembre 2021 (IRSH, Niamey Niger).

recherches nous remarquons que la question de l'Etat devait indéniablement se poser à Boli. Ce qui nous a amené à revenir sur un aspect important de l'histoire de l'Afrique. Nous savons que pendant longtemps elle a souffert de préjugés de toutes sortes parmi lesquels le déni de formation étatique. A notre avis ce débat est loin d'être clos, pour la simple raison qu'il reste encore dans cette partie du monde des zones vierges, dont leur histoire reste encore inexplorée. Il est donc tout à fait logique que la question de l'Etat se pose dans notre espace d'étude parce qu'il se place parmi ce type de régions.

### 2.1. L'Etat Kalle de Boli ?

Avant de nous prononcer sur la présence ou pas d'un Etat à Boli, il serait important d'abord de savoir ce qu'est l'Etat et de voir si à travers ses caractéristiques, il pouvait être vérifié dans cet espace. D'entrée de jeu, il ne faudrait pas quand même avoir un regard figé sur la notion d'Etat. Il est variable dans le temps et dans l'espace. Les sociétés n'ayant pas suivi les mêmes rythmes d'évolution politique sont d'une infinie variété dans le temps et dans l'espace. C'est pourquoi Guy Rocher (1972, p. 1) pense que

« la société est constamment engagée dans un mouvement historique dans une transformation d'elle-même, de ses membres, de son milieu, des autres sociétés avec lesquelles elle est en rapport. Elle suscite, subit, accueille sans cesse des forces externes et internes, qui modifie sa nature, son orientation sa destinée. Que ce soit d'une manière brusque, lente ou imperceptible, toute société connaît chaque jour des changements qui sont plus ou moins en harmonie avec son passé et suivent un dessein ou un projet plus ou moins explicite.».

Et Balandier George (1986, p. 9) estime « *qu'il n'existe aucune société qui ne porte en elle plusieurs possibilités à partir desquelles les acteurs sociaux peuvent orienter leur avenir* ».

Dans une même aire géographique alors pouvaient coexister des Etats de niveaux d'évolution très dissemblables. A ce sujet, Cissoko Sékéné Mody (1982, p. 50) pense que :

« L'historien des sociétés africaines doit considérer la chose dans sa substance réelle et définir l'Etat dans sa nature profonde qui est avant tout, le gouvernement, l'administration suprême, d'un pays, un organisme structuré de commandement, qui impose par des moyens adéquats, sa volonté à l'ensemble des hommes d'une communauté dans les limites d'un territoire donné ».

Il considère comme organisation étatique, une société politique qui réalise certaines conditions :

- Une population d'une certaine contenance démographique,
- Un pouvoir structuré ayant un centre souverain, un rouage administratif et politique,
- Des moyens de contraintes : armée, police...
- Des droits régaliens : justices, impôts taxes divers sur l'étendue du territoire.

Nous estimons qu'un Etat est donc un espace délimité par des frontières territoriales établies. A l'intérieur de ces frontières ses lois s'appliquent à une population permanente. Il dispose d'un pouvoir effectif et d'institutions par lesquelles il peut exercer une autorité. Dans ces conditions pouvons-nous parler de la naissance d'un Etat Kalle à Boli ?

Si nous nous en tenions à la définition de l'Etat telle que donnée par certains de ces auteurs la majeure partie de ses caractéristiques se précisent à notre avis à Boli. D'abord dans la mémoire collective des populations, il existe une délimitation du territoire de cette entité politique. Il s'étend du Songhay à l'Ouest au Kurfey à l'Est incluant une grande partie du Tondikangua (Cf. carte n°1 : 3). Au Nord, il intègre certaines localités de Ouallam (Talkadabey, Djasse, Tolkoboy...) et du Sud de Tondikiwindi. Au Sud, il s'étend jusqu'au Nord Karma et incluant certaines localités de l'actuel Hamadallaye (Kalhay Goorou, Sefo, Gardama koira, Kacedunkay...). En

ce qui concerne l'espace territorial un informateur de Simiri évoque d'ailleurs un certains nombres d'informations qui sont très intéressantes pour les critères de définition d'un Etat. Il précise que ce qui était appelé Boli incluait d'abord tout l'espace qui était devenu la commune actuelle de Simiri. Au-delà et particulièrement au Sud, certaines localités de Karma Nord et de Fakara (Hamdallahi) faisaient partie. A l'Est toute les localités de Tondikangua jusqu'à Balleyara s'y intégraient. Au Nord, toute la bande Sud de Dakala et de Tondikiwindi relevaient de Boli. On voit bien que cette délimitation se rapproche exactement de ce que rapporte une version du village de Boli Beri. Le deuxième élément important qu'il a évoqué est l'existence d'un pouvoir central à Boli Beri dirigé par Kallkoy. Ensuite des *Kureykoy* qui résidaient à Goutoubou, Bakomaka, Simiri et Tondikiwindi. Ces *kureykoy* étaient considérés comme des *Kallekoy* quand bien même ils relevaient de Boli Beri. Donc du point de vue territoriale le problème ne se pose pas. Les différentes enquêtes orales que nous avons menées hors de la zone de Boli (Ouallam, Dakala, Hanametondi...) semblent d'ailleurs confirmer cette délimitation.

Concernant le deuxième critère qui est la population, il ressort de l'analyse des traditions que la population de Boli est essentiellement constituée de Kalle. Mais on note la présence des Gurmance et des Peul. Selon l'informateur de Boli Beri<sup>43</sup> au temps du *Kallekoy* Yagaba, la capitale Boli Beri était fortement peuplée. C'est ainsi que Yagaba autorisa certains membres de sa famille à partir s'installer sur des nouveaux sites pour fonder des villages. On peut citer Daure à Goutoubou, Mobi à Simiri, Koda à Tondikiwindi... Ces différentes localités finirent par devenir importants et Simiri et Tondikiwindi furent d'ailleurs érigés en cantons avec la colonisation française. C'est vrai à Boli, les *Kallekoy* avaient autorisé la création de nouveaux centres en raison de l'importance de la population mais les nouvelles localités fondées sont directement liées à Boli et demeurent sous son autorité. Certaines d'entre elles deviennent très vite des grands centres et leurs chefs portaient

---

<sup>43</sup> Younssa Hassane, 14-04-17 à Boli Beri

le titre de kallekoy mais à un degré inférieur à celui de Boli Beri parce qu'il en dépendait. Les chefs des nouvelles localités ne pouvaient rien entreprendre sans l'aval de la capitale. Ils sont considérés comme les représentants de Kallekoy. Signalons que les grands centres créés sont autonomes mais pas indépendants du pouvoir central. Biga Ali rapporte que :

« Par le passé dans toute la zone d'occupation Kalle, il y avait un seul cimetière situé au niveau de la capitale. Quel qu'en soit le lieu où une personne meurt sur ce territoire, on la transportait à Boli pour être enterrée. Deux endroits avaient servi de lieu d'enterrement et cela parce que Boli Beri a été déplacé du premier site. Cette situation date de la période d'avant Mali Bero ». <sup>44</sup>

Ces Kallekoy de seconde zone participaient à la gestion du pouvoir central. Ils géraient des espaces qui relevaient politiquement de Boli. Aucune portion de cession n'avait été signalée par les traditions.

Nous remarquons aussi à ce niveau la présence d'une population qui vivait sur un territoire donné. Cette population était placée sous l'autorité d'un pouvoir central basé à Boli Beri. Il existait aussi des représentants du pouvoir central à l'intérieur du pays Kalle. Boli était donc habité en grande majorité par les Kalle. Mais nous estimons que cela ne devrait pas entamer son caractère étatique. Car, il y avait eu en Afrique précoloniale des Etats composés pratiquement d'une seule ethnie. A ces différents aspects s'ajoutent d'autres éléments caractéristiques d'un Etat, il s'agit de l'armée et de la justice.

## 2.2. L'armée de Boli

Même si nous ne pouvons pas dire que l'armée de Boli est une armée régulière, les descriptions faites par les traditions orales montrent qu'elle est quand même bien organisée. Un de nos informateurs de Bakomaka fait par exemple une présentation de cette armée. Elle était composée de deux corps de métiers : la cavalerie ou *Barikarey* et les fantassins ou *Tokobakoyey*. En cas de guerre ce sont les

---

<sup>44</sup> Biga Ali, 14-04-17 à Boli Beri

Barikarey qui partent en premier lieu sur le front. La seconde fratrie de l'armée, les *Tokobakoyey* partent toujours en seconde position. Tous les guerriers redoutables s'y trouvaient. Les *Tokobakoyey* sont des véritables stratèges en matière d'embuscades. En cas de défaites c'était parmi eux que se trouvaient des spécialistes qui couvraient la retraite. Il ajoute aussi que toute l'armée était sous le commandement du Kallekoy. Et on apprend à travers une version de Gilmane que le Kallekoy était le chef suprême des armées : c'était le *Wangaro*. Il y avait ensuite la cavalerie et les fantassins parmi lesquels se trouvaient les meilleurs archers. Ces deux corps sont appelés *Wangu izey*. En cas de guerre, des messages étaient envoyés dans les localités éloignées. Les kalle n'avaient pas de *Tubal* (Tambour). Avant chaque engagement d'arme, le Kallekoy devait s'acquitter de certains devoirs rituels vis-à-vis des puissances occultes. Il fallait immoler un bouc rouge au Sud de la capitale et un autre de couleur noir au Nord. Ensuite on faisait le sacrifice d'un mouton blanc sur la colline de Boli située à l'Est de la localité. Après cela, Kallekoy ordonnait le départ des guerriers.

Cette armée se rapproche de la description faite par Cheik. A. Diop des armées traditionnelles de l'Afrique. Il pense que dans le régime aristocratique la noblesse formait la cavalerie. Et l'infanterie était constituée des esclaves et d'anciens prisonniers de guerre fait à l'extérieur du territoire national. Nous remarquons alors que le Kallkoy était chef de son armée en même temps le *Wangaro* (le plus grand guerrier). Ensuite il y avait les *Wangu izey* composés des cavaliers et des fantassins. Cette composition correspond à notre avis à celle d'une armée bien organisée dans la mesure où non seulement elle a un chef suprême mais aussi constituée de corps de métiers.

### **Conclusion**

Au regard de ce qui précède, nous pouvons affirmer qu'à Boli, il y a eu la naissance d'un Etat au vu des caractéristiques du pouvoir politique évoqué. Ainsi du fait que le Kallekoytarey soit un système dans lequel un « chef » : le (Kallekoy), incarne l'autorité la plus haute et qu'il soit aidé par des hommes avec des tâches bien

définies, fait ressortir les éléments fondamentaux d'une société à caractères étatiques. A cela s'ajoute l'existence d'un territoire délimité, des pouvoirs déconcentrés et d'une armée structurée.

A notre avis l'historien des sociétés traditionnelles de l'Afrique ne doit pas se limiter uniquement aux critères de définitions européocentristes pour confirmer l'existence d'un Etat dans une zone. A Boli donc comme dans les autres sociétés traditionnelles de l'Afrique, au-delà du Kallekoy qui est à la tête du pouvoir, il existe un collège de dignitaires qui jouait un rôle déterminant mais aussi qui aidait le « chef » suprême dans l'exercice du pouvoir. Chaque dignitaire est maître dans le secteur qui lui est assigné. Mais il faut noter que cette formation politique anté-Mali Bero allait prendre un nouveau visage avec l'arrivée de la grande vague Zarma (groupe de Mali Bero). A partir de cet instant, les populations du Zarmaganda allaient se lancer dans une quête permanente de terres plus fertiles. Elles avaient pu par conséquent s'éparpiller en toute liberté colonisant des domaines qu'elles pouvaient abandonner sous la moindre contrainte. De ce fait l'institution politique mise en place en ce moment est totalement différents de ce qu'elle était au paravent au paravent

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### Liste des informateurs

Nom et Prénom	Statut/ Profession	Village	Age	Date d'entretien
1-Abdou Souley	Chef de village de Bakomaka	Bakomaka	63 ans	09-04-16
2-Biga Ali	Chef de village de Boli Beri	Boli Beri	78 ans	14-04-17
3-Djibo Tahirou	Marabout	Gao bere koira	68 ans	28-10-13



4-Hassimi Seyni	Cultivateur	Bakomaka	66 ans	09-04-16
5-Younssa Hassane		Boli Beri		14-04-17

## BIBLIOGRAPHIE

BALANDIER Georges (1969), *Anthropologie politique*. Paris, PUF.

BAYART Jean (1983), « *Les sociétés africaines face à l'Etat* » in les pouvoirs africains. P.p 23-41, 208p

DIOP Cheik Anta (1960a), *L'Afrique noire précoloniale*, Paris, Présence africaine.

CISSOKO Sekené Mody (1982), « *Formation sociales et Etat en Afrique précoloniale : approche historique* », in présence africaine N°128,1982, colloque sur la problématique de l'Etat en Afrique noire, Dakar du 29 Novembre au 03 Décembre 1982. Pp. 50-71

GADO Boubé (1978), *Les Zarma : contribution à l'histoire des populations d'entre Niger et Dallol Mawri (République du Niger)*, thèse de 3è cycle, Université de Paris I.

HAMA Boubou (1968), *Histoire des sonay*, Paris, présence africaine.

HURAUULT Jean (1962), *La structure sociale des Bamiléké*, Paris, MOUTON, 133p.

HEUSCH de Luck (1972), *Le roi ivre ou l'origine de l'Etat*, Paris, GALLIMARD.

IDRISSA, Kimba (1981), *Guerres et sociétés* « Etudes nigériennes n°46 ». Niamey, IRSH.

PALAU Marty (1964), *Le Roi-Dieu au Benin*, Paris BERGER LEVRAULT.

ROCHER Guy (1976), *L'organisation sociale (l'introduction à la sociologie générale)*, Montréal, Hurtubise HMH.

de SARDAN Jean Pierre Olivier (1984) *Les sociétés Songhay-Zarma (Niger-Mali) chefs, guerriers, esclaves, paysans*, Paris, KARTHALA.

SERE de RIVIERES, Edmond (1965), *Histoire du Niger*, Paris, Bergen Levrault.

SOSSOUHOUNTO, F (1955), « *Les anciens rois de la dynastie d'Abomey (essais généalogique et historique)* », In *Études Dahoméennes* N°13, IFAN, 78p.

URVOY Yves (1936a), *Histoire des populations du Soudan Central Colonie du Niger*, Paris, Larose.